



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24085

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1985

Forme juridique : EURL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIEPPE 1985 B 65

Siret : 334 024 866 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 120315 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 176035493K001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 176035493K001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : PASQUIER JEAN PHILIPPE EURL

PARC D'ACTIVITES DE VARVANNES  
76890 VAL DE SAANE

Téléphone : 02 35 32 30 50

Portable : 06 15 13 58 50

Fax :

Site Internet : www.menuiserie.pasquier.fr

E-mail : direction@entreprise-pasquier.fr

Responsabilité légale :

PASQUIER JEAN-PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.